

Le Conseil des Maîtres de  
L'École .....  
Adresse

à

M. l'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux de  
l'Éducation Nationale d'Eure-et-Loir,  
s/c M. (Mme) l'Inspecteur(trice) de  
l'Éducation Nationale  
Circonscription de .....  
Adresse

Objet : Évaluation CM2 – janvier 2009

....., le .... janvier 2009

M. l'Inspecteur d'Académie,

Le conseil des maîtres de l'École ....., tient à vous informer de son soutien aux collègues de CM2 et au directeur (à la directrice) de l'école, au sujet de leur position concernant la passation des évaluations CM2 dont nous venons de prendre connaissance.

Pour nous, en l'état :

- la passation d'évaluations ayant pour objectif de dresser un bilan sommatif mesurant les acquis des élèves de CM2 sur les nouveaux programmes en français et en mathématiques, au mois de janvier, est une incohérence pédagogique, alors même que beaucoup des situations proposées correspondant à des compétences devant être acquises en fin de cycle 3, n'auront donc pas encore été abordées ;
- le codage binaire imposé ne correspond en rien aux pratiques usuelles dans les classes et ne prend pas en compte les réussites partielles, et risque de mettre en situation d'échec un nombre important d'élèves alors même qu'ils sortent, dans une large majorité, d'une évaluation de fin de période prenant en compte leurs réussites ;
- Ces évaluations présentées comme un « *instrument de pilotage du système éducatif* » et au cours desquelles seront identifiés les élèves « en difficulté » (moins de 33% de réussite aux items) n'ont pour objectif que de conforter le bien-fondé des dispositifs d'aide individualisée (stage de remise à niveau, aide personnalisée), dont aucun bilan n'a été effectué ;
- Évaluer les élèves sur le programme annuel au mois de janvier et recevoir, peut être, une prime à cet effet, alors même que l'évaluation des apprentissages fait partie de nos missions, constituent des atteintes au professionnalisme, à la liberté pédagogique et à la déontologie des enseignants ;
- La diffusion des résultats des évaluations fait peser une menace lourde sur le système éducatif, en instaurant un outil de mesure des résultats qui va permettre une concurrence entre les écoles ;
- Le « *pilotage du système par les résultats* » ne laisse rien envisager de positif sur les conditions futures d'exercice du métier d'enseignant.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le conseil des maîtres de l'école a décidé que les élèves de CM2 de notre école ne passeront pas ces évaluations nationales CM2.

Pour autant, nous sommes favorable aux évaluations. Depuis 1990, nous avons toujours participé aux dispositifs sur lesquels nous pouvions nous appuyer pour mettre en place une pédagogie adaptée aux besoins de nos élèves.

....., le .... janvier 2009